

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 556

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chauffage électrique: la vérité de l'OFEL

Votre journal faisait paraître le 29 mai 1980 (DP 547) un article intitulé «Chauffage électrique: propagande officielle» dans lequel l'auteur veut, selon ses propres termes, «remettre les choses au point», faisant allusion à la teneur d'un article paru dans OFEL-Informations N° 273 sous le titre «Quelques vérités à propos du chauffage électrique». Il nous semble opportun de vous faire part de quelques réflexions que nous inspirent la polémique autour du chauffage électrique en général et votre article en particulier.

Nous déplorons un peu qu'une «mise au point» sur le sujet écorche la vérité ou la tronque. Quelques exemples:

— Par «gentillesse» l'auteur accorde une réduction de 30% de l'appel en puissance des chauffages électriques par rapport à la puissance installée: or les spécialistes en la matière vont jusqu'à 70%.

— La leçon sur le calcul du rendement exergetique du chauffage électrique s'arrête malheureusement à ce seul mode de chauffage; malgré une remarque laconique, l'auteur ne précise pas que le rendement exergetique du chauffage au fuel domestique atteint 5%, selon le professeur L. Borel de l'EPFL («Economie énergétique et exergetique», 1977). On se rend alors compte que la notion «d'inadéquation» est toute relative.

— Si du point de vue thermodynamique l'électricité a une certaine noblesse, sur le plan pratique, le pétrole a une noblesse d'autant plus grande qu'il est irremplaçable dans une foule d'utilisations (pétrochimie, agriculture, transport, pharmacologie, etc.) alors que l'électricité peut provenir de divers agents primaires moins facilement utilisables à d'autres fins.

— L'OFEL n'a jamais «passé sous silence» les solutions telles que les pompes à chaleur ou la cogénération. Ces systèmes, avec les installations solaires, font partie des informations que l'OFEL distribue. Il s'agit cependant de préciser que les pompes à chaleur fonctionnent essentiellement à l'aide de moteurs électriques; l'augmentation de leur nombre va donc de pair avec une augmentation de la consommation d'électricité. La cogénération connaît certains problèmes d'ordre technique, qui nécessitent encore quelques études et ne pourra couvrir qu'une faible part de nos besoins. Il en va de même pour les installations solaires. A moins de rêver, on ne peut raisonnablement admettre que la soif d'énergie pourra un jour être étanchée par ces deux derniers systèmes. Cela ne signifie pas qu'il faut les ignorer, mais leur utilisation ne peut s'envisager qu'avec tous les autres agents énergétiques disponibles.

RÉPONSE

Le meilleur substitut du pétrole: le pétrole

Il y a des mois, pour ne pas dire des années, que nous nous élevons, dans ces colonnes, contre l'installation du chauffage électrique dans des immeubles suisses romands et contre la promotion de ce type de chauffage par les sociétés productrices d'électricité. Notre position est donc connue. Néanmoins, l'Office d'électricité de la Suisse romande jugeant utile d'engager le débat, nous saisissons cette occasion pour (re)donner quelques points de repère, utiles pour préciser une controverse qui, en réalité, est au cœur de la réflexion sur l'énergie nucléaire. Un peu en vrac, donc, en suivant «grosso modo» le plan de l'OFEL.

1. Mise à disposition d'une puissance, indispensable pour le bon fonctionnement du chauffage électrique. Nous voilà plongés immédiatement dans le domaine délicat des pronostics de spécialistes...

— La «centralisation abusive et dangereuse» s'avère pourtant fort pratique notamment dans les zones urbaines ou à forte densité démographique et elle simplifie l'installation de bon nombre de ménages en réduisant les investissements. La notion de fragilité des systèmes centralisés est également toute relative quand on sait le luxe de précautions prises dans une centrale et la surveillance dont fait l'objet le réseau de distribution. Il faut ensuite remarquer que l'électricité de par sa nature favorise la décentralisation des entreprises et a souvent permis la survie de la petite industrie alors que les autres agents énergétiques provoquaient le phénomène inverse.

Nous serions très heureux de vous voir publier les lignes ci-dessus sous notre signature.

Office d'électricité de la Suisse romande
Le directeur: P.-A. Eicher

Mais comment tabler sur une réduction de 70% pour défaut de simultanéité de la demande? Comment même tabler sur une réduction de 30%? S'il fait très froid, la simultanéité sera très voisine de 100%. En fait, le chiffre qu'on choisit résulte d'un compromis: on minimise un risque, mais sans l'exclure tout à fait. En tout cas, avec 70%, les risques seraient grands, les pannes fréquentes, du genre de celle qu'a subie l'Electricité de France, grand promoteur du chauffage électrique, comme par hasard en hiver et quand il faisait froid.

2. Rendement exergetique. Dégrader de l'énergie bêtement quand on peut faire autre chose, c'est toujours déplorable, toutes les justifications du monde n'y changeront rien. Il est vrai que le rendement exergetique d'un chauffage individuel au mazout est de l'ordre de 5%; mais c'est mieux encore — tout est relatif! — que le rendement exergetique du chauffage électrique, 2 à 3% en tenant compte des pertes à la production et à la distribution. Ce qui serait particulièrement déplacé, ce serait de remplacer un mauvais système de chauff-